



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1924

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Présentation du rapport des mandataires - SPLA Lyon-Confluence - Exercice 2009

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Corazzol

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrière, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pillon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

Séance publique du 16 décembre 2010

Délibération n° 2010-1924

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Présentation du rapport des mandataires - SPLA Lyon-Confluence - Exercice 2009**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte (SEM) Lyon Confluence qui a pour objet la réalisation des actions et des opérations d'aménagement du site de Lyon-Confluence est devenue une société publique locale d'aménagement (SPLA) par délibérations du conseil de Communauté du 9 juillet et 12 novembre 2007 et par décisions du conseil d'administration et de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2008, son objet demeurant identique.

L'article L 1524-5 alinéa 14 du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM).

Le document présenté au conseil de Communauté comprend le rapport de gestion, les comptes et le rapport général du commissaire aux comptes concernant l'année 2009.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine de Lyon au sein du conseil d'administration de la SPLA étaient messieurs Gérard Collomb, Jacky Darne, Louis Lévêque, Patrick Bouju, Alain Giordano, Roland Crimier, Denis Brolquier, Guy Barret, Roland Bernard et Yvon Deschamps.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2009, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif.

	2007 (en k€)	2008 (en k€)	2009 (en k€)	Tendance 2008-2009
capital social	1 829	1 829		
participation publique	57,50 %	100 %		↗
<i>dont Communauté urbaine</i>	26,25 %	89,25 %		↗
produits société	1 781	1 959	1 788	↘
<i>dont rémunération</i>	1 655	1 827	1 717	↘
charges société	1 749	1 958	1 996	↗
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	34	0	0	
résultat net	32	1	-208	↘
capacité d'autofinancement	86	116	-179	↘
capitaux propres	2 061	2 062	1 854	↘

Dans le cas d'une société d'aménagement, les rubriques "produits et charges société" correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles n'apparaissent pas en lecture directe dans les comptes annuels.

L'exercice 2009 se clôt sur un déficit de - 208 k€. Ce résultat résulte d'une évolution conjuguée des produits de la société (- 8,70 %) et des charges d'exploitation (+ 2 %).

Sur le plan du bilan d'aménagement, les dépenses réalisées cumulées s'établissent à 167,21 M€. Les recettes de l'opération (132,40 M€) reposent à 45 % sur la participation de la Communauté urbaine et les emprunts, mobilisés depuis 2008, continuent d'assurer une trésorerie positive à l'opération.

La mise en œuvre de l'opération a été marquée par :

- concernant la 1ère phase de la ZAC, la réalisation des travaux d'aménagement définitifs (mail piéton, jardin aquatique, etc.),
- concernant la 2° phase de la ZAC, la réalisation de la nouvelle étude d'urbanisme,
- concernant l'opération Perrache-Sainte Blandine, la désignation d'un urbaniste ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la SPLA Lyon-Confluence au titre de l'exercice 2009.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.